

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1285

présenté par

Mme Poussier-Winsback, rapporteure thématique

ARTICLE 6

I. – Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« e) À la troisième phrase du 1° du I, le mot : « dernier » est remplacé par le mot : « troisième » ; ».

II. – Après l'alinéa 18, insérer l'alinéa suivant :

« f) À la deuxième phrase du 4° , le mot : « dernier » est remplacé par le mot : « troisième » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.